

**MAIRIE DE LA TERRASSE SUR DORLAY**

42, Place des Artisans Boulangers

42740 LA TERRASSE SUR DORLAY

Tél : 04 77 20 95 59

Fax : 04 77 20 90 57

mairie@laterrassesurdorlay.fr

www.la-terrasse-sur-dorlay.com



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021**

**Etaient présents** : M. Christian DUCCESCHI, M. Norbert LACROIX, M. Stéphane PARRIN, M. Rémi GOUDARD, M. Vincent MATRICON, M. Jean-Eric PIERAGGI, M. Olivier VALLET, Mme Stéphanie FREYCENET, M. Marc RIVORY, Mme Marie-Françoise CHOMIENNE, M. Stéphane VIVIER

**Pouvoirs** : Mme Myriam THEVENON pouvoir à M. Christian DUCCESCHI, M. Yves CHOMIER pouvoir à M. Stéphane VIVIER, Mme Sandrine TERRASSON pouvoir à M. Norbert LACROIX

**Absent excusé** : M. Christophe THELISSON

**Secrétaire de séance** : M. Marc RIVORY

**1- *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 septembre 2021***

Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**2- *Avis sur la fusion des centres de sapeurs-pompiers de La Terrasse sur Dorlay et Doizieux***

Les centres de sapeurs-pompiers des communes de La Terrasse sur Dorlay et de Doizieux étant relativement proches, la baisse des effectifs de celui de Doizieux a conduit à un rapprochement des deux structures.

Cette mise en commun des moyens humains et matériels est expérimentée depuis 2012.

Le bilan positif de cette mutualisation conduit aujourd'hui le SDIS à proposer la fusion fonctionnelle des deux centres.

Cela signifie la création d'un centre unique nommé « Le Dorlay » et d'un commandement unique basé à La Terrasse sur Dorlay.

Les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis sur cette proposition.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité.

**3- *Renouvellement de l'adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public » du SIEL***

L'adhésion de la commune à la compétence optionnelle « Eclairage public » du SIEL arrive à terme à la fin de l'année.

Le Conseil est par conséquent appelé à délibérer pour renouveler cette adhésion pour une durée de 6 ans, renouvelable ensuite par tacite reconduction.

Pour la commune cette compétence concerne la maintenance des installations d'éclairage public sur les voies publics, sites et monuments pour une maintenance simplifiée avec nettoyage complémentaire avec l'option pose et dépose des motifs d'illumination.

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### **4- Subvention APE – Fonctionnement**

L'Association des Parents d'Elèves « Cantine La Galoche » sollicite une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 d'un montant de base identique à celui de l'année dernière, soit 7 200 €.

Par ailleurs, l'APE demande également un complément de 1 000 € afin de compenser la perte d'adhésions à l'association suite à la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal. En effet, par souci d'égalité entre les parents d'élèves des communes de La Terrasse sur Dorlay et de Doizieux, il a été demandé à l'APE d'abandonner la perception d'un droit d'adhésion.

Enfin, l'APE sollicite également un complément de 2 500 € afin de financer son déficit d'exploitation.

S'agissant d'un service public la commune compense à l'association la différence entre le prix de revient des repas et le prix payé par les parents.

Accord du Conseil à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 10 700 €.

#### **5- Subvention APE – Classe de neige**

L'Association des Parents d'Elèves du Dorlay gère les activités extra-scolaires des écoles de La Terrasse sur Dorlay et de Doizieux depuis la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

M. Norbert LACROIX précise au Conseil que suite au RPI les deux APE n'ont pas fusionné et qu'elles possèdent chacune un budget qui leur est propre.

Au sujet du RPI, le bilan de fonctionnement après un trimestre est globalement positif. Il a permis d'avoir des classes homogènes et par conséquent un bon travail des enfants et de bons résultats.

Dans le cadre des activités organisées, l'APE du Dorlay sollicite une subvention pour l'organisation d'une classe de neige début 2022 qui concernera les élèves de CE1-CE2 de l'école de La Terrasse sur Dorlay et les élèves de CM1-CM2 de l'école de Doizieux.

Le budget total de l'opération se monte à 17 234 € financé par les parents d'élèves, des actions menées par l'association et des subventions publics.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1000 €, un complément pourrait éventuellement être attribué ultérieurement si l'association avait des difficultés à boucler son budget.

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### **6- Mandat spécial pour se rendre au Congrès des Maires**

L'Association des Maires organise chaque année le Congrès des Maires à Paris. Cette année la 103<sup>ème</sup> édition se déroule du 16 au 18 novembre.

La présence d'élus à ce congrès permet d'échanger avec les collègues de régions différentes. Cette opportunité permet notamment de s'informer sur les perspectives et les innovations ainsi que sur les différentes pratiques de gestion communale, notamment aux regards des projets de la commune.

Dans ce cadre il est proposé de mandater la 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire afin d'y participer et de prendre en charge les frais y afférents dans les conditions règlementaires.

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### **7- Actions sociales suite à la suppression du CCAS**

Suite à la suppression du CCAS de la commune, l'exercice de ses compétences ont été transférées au Conseil Municipal.

Chaque année le CCAS organisait différents évènements au bénéfice des habitants de plus de 65 ans (repas de fin d'année et spectacles).

Il est par conséquent proposé de reprendre l'organisation de ce type d'évènements en maintenant la gratuité pour les plus de 65 ans et de fixer une participation financière à prix coûtant pour les accompagnants n'ayant pas l'âge requis.

Par ailleurs, afin de permettre une plus grande réactivité dans l'attribution des secours d'urgence sans devoir réunir le conseil municipal à chaque fois, il est proposé au conseil de permettre au maire la possibilité d'attribuer des secours d'urgence jusqu'à 300 € par bénéficiaire.

Ces secours d'urgence peuvent prendre la forme de bons alimentaires, de bons de carburant ou de prise en charge de factures pour des personnes en difficulté.

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### **8- Convention avec la STAS pour la gamme tarifaire solidarité**

Dans le cadre de sa politique de transports collectifs urbains, Saint-Etienne Métropole a décidé la mise en place d'une nouvelle gamme tarifaire à partir du 01/06/2021, en proposant dorénavant des titres d'abonnements mensuels à 10€ par mois pour une large part de la population des communes qui composent le territoire de Saint-Etienne Métropole.

En conséquence des modifications sont intervenues dans la gamme de titres à tarifs réduits qui liait conventionnellement la STAS et le CCAS de LA TERRASSE SUR DORLAY depuis 2013.

Suite à la dissolution du CCAS de la commune il est proposé au Conseil de signer une nouvelle convention avec la STAS en reprenant les modalités de participation financière précédente, soit l'aide pour les catégories suivantes :

- Les demandeurs d'emploi dont les ressources mensuelles ne dépassent pas 80% du SMIC
- Les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU)

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### **9- Projet d'agrandissement de la crèche**

M. Stéphane PARRIN expose au Conseil que l'exiguïté de la cuisine de la crèche n'est plus conforme aux normes relatives aux conditions de travail des agents. Ce problème pourrait être solutionné par le déplacement du bureau de la directrice contigu à la cuisine, permettant ainsi d'agrandir l'espace de travail dévolu à la préparation des repas.

Le déplacement du bureau de la directrice nécessiterait de créer une légère extension du bâtiment.

Afin que le Conseil puisse prendre une décision, Monsieur le Maire demande l'avis des Conseillers pour lancer une étude de faisabilité technique et financière des travaux.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité.

#### **10- Questions diverses**

- **Agenda** : prochaine réunion du Conseil le lundi 13 décembre à 20h00  
Réunion de la commission des finances sur les tarifs le vendredi 03 décembre à 8h30
- **Fusion des centres de sapeurs-pompiers** : Monsieur le Maire fait part au Conseil des discussions engagées avec la commune de Doizieux afin de solliciter le SDIS pour la construction d'une nouvelle caserne qui pourrait être installée sur un terrain situé entre les deux communes. Afin d'acter ce souhait une délibération sera prise lors du prochain Conseil.

- **Programmation animation** : La commission « animation » fera office de comité des fêtes afin d'animer, organiser ou accompagner les manifestations. Pour 2022 : Guitare Vallée en janvier, Semaine d'animation du 20 au 26 juin, « Les rendez-vous de mon Parc » la première quinzaine de juillet, les Z'Estivales en été, Rhino Jazz en octobre, Téléthon en décembre. Concernant le matériel nécessaire, l'achat de barnums est envisagé.
- **Plan vélo de St-Etienne Métropole** : une réflexion est actuellement menée afin que la commune puisse faire partie du plan vélo de la Métropole dans la continuité de St-Paul en Jarez. Cela se traduirait par la mise en place de signalétique spécifique.
- **Projets d'investissement** : dans le cadre de la préparation du budget 2022, plusieurs travaux ont été recensés afin de préparer les demandes de financement : réhabilitation du local tennis, réparation des terrains de tennis (grillage, bancs,... ), restauration du local de la gare, agrandissement du colombarium au cimetière, réfection du mur nord/ouest du cimetière, travaux de voirie, auvent de la crèche et/ou agrandissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Fait le 23 novembre 2021  
Le Maire

